

- Éléments du paysage à préserver**
- Patrimoine architectural :**
- Bâti remarquable
 - Eg Eglise
 - Ch Château
 - P Portail
 - F Fabrique
 - Pi Pigeonnier
 - Po Pont
 - B Bâtiment
- Secteur
- S Bâti
- Élément architectural
- Pi Puits
- Patrimoine naturel :**
- Arbre [A]
 - Alignement d'arbres [Al]
 - Haie

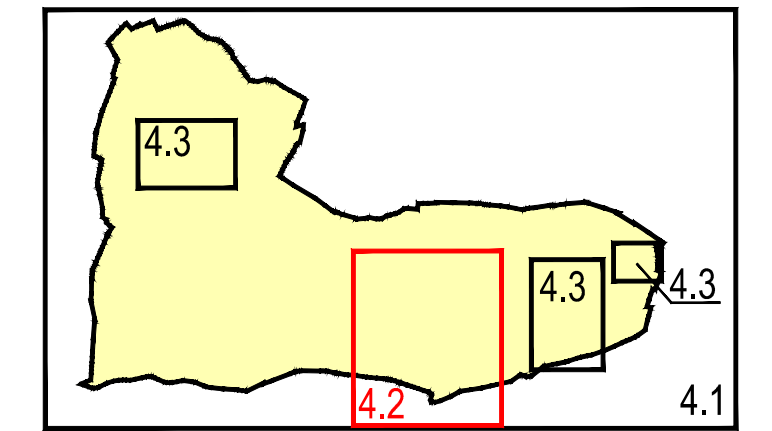
Emplacement réservé		
	Objet	Bénéficiaire
①	Espace lampon paysager	Commune
②	Bassin de gestion des eaux pluviales	Commune
③	Espace paysager	Commune

- Légende :**
- UA Zone UA
 - UB Zone UB
 - AU Zone AU
 - A Zone A
 - N Zone N
 - Espace boisé classé à conserver ou à créer
 - ★ Bâtiments pour lesquels le changement de destination est autorisé

Pièce
4.2

 COMMUNAUTE DE L'AUXERROIS

PLAN LOCAL D'URBANISME DE VILLEGARDEAU (89)



PLAN DE ZONAGE
Le bourg
Echelle : 1/2500

Objet	Date
Approuvé le	23 mars 2017 par le Conseil Communautaire
Révisé le	
Modifié le	
Mis à jour le	